



S'initier à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Initiation aux risques psychosociaux



Objectifs de la formation :

- Connaître les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail et reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Reconnaître une démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS



Programme de la formation :

- Identifier et prévenir les risques psychosociaux (RPS)
- Introduction / brise glace
- Quels sont les risques psychosociaux ?
- Les différents risques, les causes et leurs effets
- Le cadre réglementaire applicable aux RPS
- Quels indicateurs pour la structure ?
- Comment repérer un salarié en difficulté ?
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Les modèles reconnus scientifiquement
- Les différents outils d'évaluation (questionnaire / grilles d'entretiens).
- Boîte à outils
- Engager une démarche de prévention
 - Les trois niveaux de prévention
 - Exemples d'actions
 - Rôle et responsabilité de chacun
 - La conduite du projet (participative)
 - Le retour et la communication aux salariés



Qualification du formateur :

- Formateur en initiation aux risques psychosociaux certifiés INRS.
- Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) spécialisé dans l'analyse de risque, le DUERP (document unique) et assurant des missions d'amélioration des conditions de travail auprès des entreprises et des collectivités.
- Directeur de Schneider Prévention Guyane.



Les + de Schneider Prévention Guyane :

- + Propositions d'actions pour améliorer ou impulser une logique de prévention avec des outils mis à disposition.
- + Identification des conditions de réussite pour s'inscrire dans le réalisme et la durée
- + Formation conforme au référentiel INRS et en lien avec la CGSS Guyane.



Public : Toute personne actrice de la prévention, CSE, DRH, service sécurité, médecin du travail, encadrement, etc.



Prérequis : Aucun



Durée : 2 journées, 14h



Effectif : 10 maximum/ session



Validation :

Evaluation continue
Attestation de fin de formation



Tarification :

Intra entreprise : devis sur demande

Financement :

OPCO, CPF, pôle emploi, direct

Schneider Prévention Guyane
3, rue Jules Séraphin 97310 KOUROU

www.schneider-prevention.fr
contact@schneider-prevention.fr

05 94 32 37 13

Schneider Prévention Guyane

Siège social : 4, rue Blaise Cendrars 97310 Kourou

OF : 3, rue Jules Séraphin 97310 Kourou

Tél. : 05 94 32 37 13 / *mail :* contact@schneider-prevention.fr

EURL au capital social de 1000€ / SIRET : 888 983 830 00017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 03 97 326 32 97 auprès du préfet de la région Guyane